

# **CONDITIONS GENERALES DE VENTES 2022**

## **PAIEMENT DU SÉJOUR :**

**Pour tout séjour réservé plus d'un mois avant la date du séjour :**

- Acompte à verser au moment de la réservation de 30 % du montant total du séjour
- Le solde du montant du séjour doit être réglé un mois avant le séjour

**Pour tout séjour réservé moins d'un mois avant la date du séjour, la totalité du séjour est demandée**

**Attention :** Le camping les Ecureuils ne se tiendra engagé que lorsqu'il aura reçu, à la date demandée, le règlement correspondant. ( acompte ou solde )

Aussi, toute location non soldée avant le séjour pourra être considérée comme nulle. Merci de nous téléphoner en cas de demande particulière.

Le séjour peut être réglé au choix par **virement bancaire, carte bancaire, chèque à l'ordre « camping des écureuils », mandat cash ou par chèques vacances. Pas de chèque si moins de 1 mois du séjour.**

Les locations du camping les écureuils sont exclusivement réservés aux familles. Pas de groupes autorisés.

## **ANNULATION DU FAIT DU CLIENT :**

Pour toute demande d'annulation de séjour à plus de 1 mois de la date de séjour , l'acompte est remboursé à hauteur de **50% déduit des frais de dossiers** ou bien un **avoir de la totalité** peut être proposé valable 18 mois.

Pour toute annulation inférieur à 1 mois de la date de séjour , l'acompte et le solde **n'est plus remboursable.**

Nous pouvons toutefois proposé **un avoir de la totalité** si nous avons pu relouer le locatif dans les temps.

## **ANNULATION EN CAS DE FORCE MAJEURE :**

En cas de circonstances exceptionnelles et inévitables, tout séjour impacté par un cas de force majeure (fermeture administrative de notre établissement ou restrictions gouvernementales de déplacement, etc...) pourra bénéficier d'un **avoir** correspondant à la totalité des sommes versées valable sur une période de **18 mois**. Aucun remboursement n'est envisageable. En dehors du cas de force majeure, ce sont les conditions générales de vente classiques qui s'appliquent.

## **ANNULATION DU FAIT DU CAMPING :**

Nous nous réservons la possibilité de proposer toute location après un retard non signalé dans les 24 heures. En cas d'arrivée tardive ou de départ anticipé, la facturation se fera sur la totalité du séjour réservé.

En cas d'annulation de votre séjour pour des raisons nous incombant, à l'exception notamment de cas de force majeure ou de cas fortuit nous incombant à annuler pour des raisons de sécurité des clients, le client obtiendra le remboursement total.

## ANIMAUX :

Pour le bien de tous, nos amis les animaux sont acceptés **sous conditions d'être tenus en laisse et promenés hors du terrain pour leurs besoins**. Ils ne doivent pas être laissés seuls, surtout les chiens qui aboient. L'accès de la piscine et des sanitaires leur est strictement interdit. Un supplément de 40 par animal par semaine ou 6 euros par nuitée vous sera demandé. Les chiens ne sont pas autorisés dans les logements Premiums

## CONCERNANT LES LOCATIONS :

- Les locations sont disponibles de **15h à 20h en haute saison** et **de 15h à 18h/19h en hors saison** et doivent être libérées à **10 heures le jour du départ**. En cas d'arrivée après fermeture, merci de nous prévenir par téléphone afin de vous envoyer par email la procédure d'arrivée tardive.
- A votre arrivée **un dépôt de garantie vous sera demandé**. Pour couvrir toute dégradation éventuelle, le locataire s'engage à rembourser tous les dégâts dont il serait responsable. La location doit être rendue dans le même état de propreté qu'à l'arrivée. Montant du dépôt de garantie : 400 € pour les dégâts matériels et 200 € pour le ménage s'il n'est pas fait correctement. Les cautions se font en chèques ou en empreinte bancaire et ne sont pas encaissées. Elles sont restituées en fin de séjour. Sur demande, possibilité de nettoyage en fin de séjour pour un tarif forfaitaire de 80 € (hors juillet/août)
- La taxe de séjour est redevable du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 Décembre au tarif de 0,33cts/nuit et par personne de plus de 18 ans. ( sous réserve de modification du tarif en vigueur )
- Le nombre de personnes ne peut excéder celui précisé à la location. Toute personne supplémentaire au forfait donnera lieu à la perception d'un supplément de 40 euros par semaine ou 6 euros par nuitée par personne supplémentaire au-delà de 4 personnes pour les 4 places et au-delà de 6 personnes pour les 6 places.
- La circulation des véhicules étant interdite dans la partie locative, un parking intérieur est prévu (une voiture par locatif maximum). Les autres véhicules devront se garer dehors (petite impasse tranquille qui longe le camping)
- L'équipement des locations comprend pour le nombre de personnes prévues : batterie de cuisine, salon de jardin avec voile d'ombrage, parasol ou pergola suivant la location choisie, couettes, alèses, et oreillers. Les locataires doivent se munir de draps et de taies d'oreiller. Possibilité de locations de kit draps +serviettes.
- La piscine est ouverte des vacances de pâques aux vacances de la toussaint et le bar également mais le dépôt de pain se fait uniquement en **JUILLET et AOUT**.

## MEDIATION :

Conformément à l'article L. 612-1 du Code de la consommation, dans un délai d'un an à compter de sa réclamation écrite, le consommateur, sous réserve de l'article L.152-2 du code de la consommation, a la faculté d'introduire une demande de résolution amiable par voie de médiation, auprès de

### **SAS Médiation Solution**

222 chemin de la bergerie 01800 Saint Jean de Niost

site : <https://www.sasmediationsolution-conso.fr>

email : [contact@sasmediationsolution-conso.fr](mailto:contact@sasmediationsolution-conso.fr)